

**AVIS PUBLIC
D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DES RÈGLEMENTS D'URBANISME**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal le 3 juin 2024 :

- Règlement numéro 242-2024 : Le plan d'urbanisme révisé de la Municipalité de Saint-Chrysostome remplaçant le plan d'urbanisme numéro 082-2004
- Règlement numéro 243-2024 : Le règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Chrysostome remplaçant le règlement de zonage numéro 083-2004
- Règlement numéro 244-2024 : Le règlement de lotissement de la Municipalité de Saint-Chrysostome remplaçant le règlement de lotissement numéro 084-2004
- Règlement numéro 245-2024 : Le règlement de construction de la Municipalité de Saint-Chrysostome remplaçant le règlement de construction numéro 085-2004
- Règlement numéro 246-2024 : Le règlement sur les permis et certificats de la Municipalité de Saint-Chrysostome remplaçant le règlement sur les permis et certificats numéro 086-2004
- Règlement numéro 247-2024 : Le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Municipalité de Saint-Chrysostome remplaçant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 087-2004
- Règlement numéro 248-2024 : Le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble de la Municipalité de Saint-Chrysostome remplaçant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble numéro 230-2022
- Règlement numéro 256-2024 : Le règlement sur les usages conditionnels de la Municipalité de Saint-Chrysostome
- Règlement numéro 240-2024 : Le règlement sur la démolition d'immeubles de la Municipalité de Saint-Chrysostome

QU'AUCUNE demande d'avis n'a été adressée à la Commission municipale du Québec sur la conformité au plan d'urbanisme ;

QUE le 21 juin 2024, la MRC du Haut-Saint-Laurent a délivré les certificats de conformité desdits règlements mentionnés ici haut ;

QUE lesdits règlements peuvent être consultés au bureau de la Municipalité aux heures d'ouverture ou sur le site Internet à l'adresse suivante : www.mun-sc.ca

Donné à Saint-Chrysostome, ce 7 août 2024.



Jessy Létourneau
Directeur général et greffier-trésorier